

o.222 Angola - BBP/rr

Le 15 août 1975

N o t e de dossierAide à l'Angola

A la suggestion de la Direction politique, M. Koetschet et moi avons reçu ce jour M. Albert Tanda, chargé de mission du FNLA, venu solliciter une aide humanitaire en faveur du mouvement qu'il représente.

Nous avons relevé d'emblée que l'aide humanitaire du peuple suisse au peuple angolais a été spontanément mise en train lorsque nous avons constaté l'évolution de la situation. Les mesures prises ou dont la réalisation est envisagée dans un proche avenir sont importantes; elles comprennent:

1. Un don de 15 t de lait en poudre prélevé sur l'attribution globale faite au CICR en 1975 Fr 126'750.-- 1)
2. le financement de l'équipe médicale CRS qui assurera la relève de la lère équipe CICR; la dépense y afférente est chiffrée à Fr 300'000.--
3. l'envoi d'urgence (départ par avion SR mardi 19 août) de 6'750 couvertures de coton destinées aux camps de réfugiés de Luanda et de Nova Lisboa Fr 62'000.--
4. l'attribution au CICR, pour répondre à son appel, d'une quantité supplémentaire de 30 t de lait en poudre Fr 253'000.-- 1)
5. l'attribution ultérieure au CICR de 500 t de farine (les modalités de l'expédition, ev. fractionnée, sont en cours d'étude) Fr 290'000.-- 2)

-
- 1) par le crédit de l'aide alimentaire en produits laitiers
 - 2) par le crédit de l'aide alimentaire en céréales

./.

- 2 -

6. Deux volontaires du Corps de catastrophes sont en Angola en renfort de la délégation du CICR.

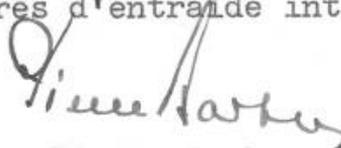
M. Tanda exprime sa vive gratitude pour cette aide généreuse. Représentant d'un parti, il souhaiterait évidemment que cette aide soit faite à son profit, mais il comprend que nous voulons atteindre tous ceux qui souffrent, sans distinction.

Notre interlocuteur attire notre attention sur le fait que la ville de Luanda serait isolée et que, par conséquent, ce serait une erreur que d'acheminer l'ensemble de notre aide vers cette ville (nous savons que le port est immobilisé par un grand nombre de cargos qui attendent une possibilité de déchargement). Il suggère le port de Matadi, sur le Congo, d'où la marchandise pourrait aisément atteindre la zone nord sous contrôle FNLA et affirme que son mouvement reçoit une aide importante de la République du Zaïre.

Le CICR étant le canal par lequel nous acheminons notre aide, nous examinerons avec ses services de quelle manière la distribution peut se faire dans les meilleures conditions.

M. Tanda, qui a épousé une Suissesse, prétend avoir séjourné pendant plusieurs années dans notre pays (il aurait même travaillé aux CFF). Il prendra contact avec Caritas et l'Eper, dont nous lui avons communiqué les adresses; il a été reçu hier par le CICR (Mme Egger, chargée de la coordination de notre aide).

Section
des oeuvres d'entraide internationale


Pierre Barbey

Copie à:

- Monsieur l'Ambassadeur René Keller
- Monsieur A. Bill
- Division politique II